Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Marcillé - Tome II

Marcillé, c^on^ de *Mayenne-E.,* arrond. de *Mayenne* (10 kil. E.), à 40 kil. de Laval.

Anciens noms

Villa Marciliaco, sita secus Diablintas vico, 616 (Act. pont. Cenom., p. 132). — *Marciliaco* (Monn. mérov.). — *ECCLESIA… de Masciliaco,* IX^e^ s. (Act. pont. Cenom., p. 64). — *Villa Marcilliacus in pago Cenomanico,* 870 (Arch. de M.-et-L., G. 676). — *Marcileium,* 1217 (Cart. de Savigny). — *La paroisse de Marcillé,* 1280 (Cart. de Fontaine-Daniel). — *Prior de Marcilleyo,* 1288 (Arch. de la S., H. 386). — *Marcilly, Marciley,* 1312 (Bibl. nat., fr. 8.736). — *Marcillez la Ville,* 1463 (Ex meis). — *La chapelle de N.-D. de Marcillé,* 1469 (Arch. nat., Q/1. 699). — *Marcillié la Ville,* 1499 (Cart. de Fontaine-Daniel, p. 292). — *Ecclesia Sancti Martini de Marcileyo,* 1576 (Obit. de Beaulieu). — *Marcillé la Ville* (Carte cénom.). — *Marsillé la Ville* (Jaillot). — *Marcillé la Ville* (Cassini, Ét.-M.).

Géographie physique

Géologie. — « La structure géologique du sol de cette commune est très compliquée. Les terrains paléozoïques (Précambrien et Silurien) qu'accompagne le granite, se traduisent dans la partie nord par une région élevée, bois de Buleu (326) et bois de Vaux (204), derniers reliefs de la crête venant de Villepail et dont la croupe domine toute la dépression qui, de Saint-Fraimbault, descend vers Aron et Marcillé. Dans cette dernière se sont accumulés de puissants dépôts éocènes, creusés, à l'époque pliocène, par des courants qui ont amené des graviers à galets de quartz, lesquels ont été, à leur tour, enlevés par place par les érosions quaternaires qui ont donné le modelé définitif à cette région.

« Au N., la ferme de la Pillerie se trouve presque au centre d'un pointement granitique qu'entourent de toutes parts des arkoses, des poudingues, etc., d'âge cambrien ; ceux-ci supportent, du côté nord, des grès armoricains, formant une crête rocheuse, à inclinaison N., bien visible entre la Croix et la Boussardière (280) ; cette bande, très étroite, butte par faille contre le massif granitique de Champéon qui affleure entre le carrefour de Ricordeau et celui de Barboire (287). Au sud, et surtout à l'ouest, on retrouve le grès armoricain, qui s'y montre plus développé ; c'est à lui que sont dus les points culminants du bois de Buleu (319, 323, 326), lesquels s'abaissent graduellement vers le S.-O., (209) par suite d'assises moins résistantes (schistes à *Calymene Tristani* et psammites de l'Ordovicien supérieur), formant ainsi une sorte de col entre le bois de Buleu et le bois des Vaux. Dans ce dernier on retrouve les mêmes assises, avec un lambeau de grès armoricain dessinant une crête dirigée E.-O. ; celle-ci est coupée brusquement au N. par une faille, qui la met en contact avec le granite, tandis que vers l'ouest, elle est bientôt cachée par les dépôts pliocènes qui couvrent ses flancs à l'occident et au midi. A l'Ordovicien, qui constitue ces collines, succèdent au sud les grès peu développés et les schistes ampéliteux du Gothlandien ; ceux-ci ne font qu'apparaître dans un étroit affleurement, au N. du Verger, mais leur existence est attestée par la présence d'argiles bariolées, d'âge éocène, qui proviennent de leur décomposition sur place à flanc de coteau. — De même que la limite N. des massifs de Buleu et des Vaux est, ainsi que nous l'avons dit, constituée par une faille, amenant des contacts anormaux, de même aussi la bordure sud de ces mêmes massifs est également limitée par une faille ; celle-ci, d'abord dirigée O.-E., en passant par le Verger et la Vannerie,

remonte ensuite au N.-E. vers le village de la Seradinaie. Cette faille met, dans cette partie de la commune, les différents termes du Silurien en contact avec les schistes précambriens, représentés par des schistes granitisés. Le reste de la commune a été entièrement recouvert par des argiles, des marnes, des sables, des calcaires à Lymnées, des silex lacustres prenant souvent le caractère de meulières ; enfin, au sommet, on observe des argiles avec rognons et granules de manganèse. Ces dépôts ont été complètement enlevés par l'érosion au N. et à l'E. de Marcillé ainsi que sur la butte d'Ecures, sur la rive gauches de l'Aron, laissant à nu le granite tantôt compacte tantôt schistoïde. Ce granite, qui forme le fond de la dépression tertiaire, se désagrège par place et, lorsqu'on fait des sondages, on le retrouve, sous forme d'arènes granitiques, à la base des dépôts éocènes. Ceux-ci sont encore puissants dans le bois Rouillé et plus au N., dans les landes des Tuileries, ainsi que dans une cuvette située au pied de Buleu et dont la Barillère occupe à peu près le centre. Des exploitations de minerai de fer et aussi de manganèse ont eu lieu autrefois à l'O. du village d'Ecures, à la limite sud du bois Rouillé, et plus au nord, près des Tuileries. Les argiles ont été exploitées jadis dans cette dernière localité, ainsi qu'aux Poteries, où il existait un four. Enfin, un four à chaux dont il ne reste plus actuellement que le nom, fut construit dans le but d'utiliser le calcaire d'eau douce qu'on rencontre dans le bois Rouillé. — Signalons en terminant l'existence d'une épaisse couche de marne, presque à fleur de sol, qui pourrait être exploitée utilement pour l'amendement des terres ». D.-P. Œ.

Territoire montagneux dans sa région N., où les sommets de Buleu, revêtus de bois et de bruyères, atteignent des altitudes de 309, 319, 323, 326 m. : limité au S. par l'Aron (120 m.), dont les affluents arrosent un terrain de plaines fertiles. Un canal direct a été creusé du moulin de Vaujuas à l'étang de Beaucoudrai qu'il alimente, et l'ancien lit n'a d'eau que dans les grandes crues. Le bourg, situé dans le canton en plaine, était traversé de vieille date par les grands chemins de Jublains à Domfront — voie romaine étudiée par M. Lambert — et de Mayenne à Villaines, ce dernier indiqué comme route entretenue par Jaillot et Cassini. Il est relié aujourd'hui à la Chapelle-au-Riboul (5 kil. E.) ; Grazay (2.500 m.) ; Aron (6 kil. O.-S.-O) ; Champéon (7.500 m. N.) ; le Horps (12.500 m. N.-N.-E.). La ligne ferrée de Mayenne à Pré-en-Pail longe l'Aron et sa station près du bourg.

Superficie, cadastrée en 1828 par M. Trouessart-Brossardière, 2.695 hect. — « Le fonds est médiocre, écrit Miroménil (1696) ; il y a des bois, des landes, des montagnes ; le surplus produit blé, avoine, sarrasin ; 28 métairies. »

Un poste de télégraphie aérienne occupait le point culminant de Buleu, où se trouve actuellement un petit chalet.

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 49, de 1700 à 1710 ; — 200 feux en 1696 ; — 222 feux en 1698 ; — 206 feux en 1700 ; — 196 feux en 1715 ; — 930 hab. en 1726 ; — 204 feux en 1732 ; — de 800 à 900 communiants en 1778 ; — 1.550 hab. en 1803 ; — 1.321 hab. en 1821 ; — 1.351 hab. en 1831 ; — 1.353 hab. en 1841 ; — 1.281 hab. en 1851 ; — 1.288 hab. en 1861 ; — 1.360 hab. en 1871 ; — 1.386 hab. en 1881 ; — 1.197 hab. en 1891 ; — 1.136 hab. en 1898 dont 229 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 81 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 72 fermes en 1843. En dépendent : Vaujuas, 43 hab. ; la Basse-Rivière, 20 hab. ; les Besnardières, 22 hab. ; la Foucaurais, 38 hab. ; les Écures, 22 hab. ; la Motte, 23 hab. ; le Bas-Housseau, 21 hab. ; les Houlberdières, 89 hab. ; la Bordelaie, 27 hab. ; la Saradinais, 43 hab. ; la Chaîne, 26 hab. et 4 moulins.

Bureau de poste d'Aron et, depuis le 31 mars 1901, chef-lieu de *perception* pour Marcillé, Jublains, Grazay, la Chapelle-au-Riboul.

Assemblée

Assemblée le dimanche le plus près de la Saint-Mathieu, 21 septembre.

Industrie

Industries : Une verrerie est faussement mentionnée auprès du bourg par le *Dictionnaire Universel,* 1726, et par Davelu ; — *tuilerie* au hameau de ce nom, où on va chercher de la brique pour l'église de Villaines, 1625, et pour celle de N.-D. de Mayenne, 1660, supprimée au XVIII[e] siècle ; — exploitation de la marne et d'un petit dépôt de calcaire siliceux aux environs du village des Fours-à-Chaux où se trouvent encore des scories ; ces fours à chaux ont disparu depuis longtemps. La lande des Minerais (Jaillot) a sans doute fourni les produits de son sol aux forges d'Aron ; — tissage de mouchoirs pour la fabrique de Mayenne occupant une vingtaine d'ouvriers.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse, anciennement de l'archidiaconé de Passais et du doyenné de Javron ; — de l'élection et du grenier à sel de Mayenne, du ressort judiciaire de Mayenne et de Villaines ; — du district de Mayenne et du canton de Grazay en 1790 ; — de la Mission de Mayenne en 1797 ; érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré et du doyenné de Saint-Martin de Mayenne. Vicariat fondé par ordonnance du 12 novembre 1828.

L'*église,* dédiée à saint Martin, avant sa reconstruction récente avait déjà été remaniée entièrement, au commencement du XVI[e] s., à en croire le style de ses fenêtres à meneaux et simple rosace. On avait élargi la nef, refait le chœur et les deux chapelles irrégulières qui l'accostaient. Seule la tour carrée, massive, ajourée sur chaque face d'une petite baie trilobée, était restée intacte au côté nord de la nef. La chapelle, du côté de l'épître, dédiée à la Vierge, avait un autel et un retable en bois, sculpté des médaillons du rosaire. La chapelle septentrionale était sous le vocable de saint Mathieu, objet d'une dévotion régionale si suivie et si populaire qu'on a dit quelquefois qu'il était patron de la paroisse, et que son culte, par émulation, s'était établi dans plusieurs églises de la région. Pendant tout le mois de septembre, mais spécialement le jour Saint-Mathieu (21), il y a affluence de pèlerins, surtout des paroisses limitrophes, et de Courcité, Bais, Villaines, Trans, Évron. Au grand autel, construit en bois comme les deux autres, étaient un tableau de la *Purification* et la statue en terre cuite de saint Martin, l'Ange gardien, saint François-d'Assise, don de François Lemercier de la Rouzière. Celles de saint Jean-Baptiste, l'Ange Gabriel, saint Charles Borromée et sainte Barbe sont aux petits autels. Le clocher contenait en 1780 une horloge et trois cloches. Deux avaient été nommées en 1681 par Brandelis et Hubert-Jérôme de Champagne. Quelques pierres armoriées sont encastrées dans le mur de la nouvelle église. Outre celles des La Chapelle, fondateurs, on y voit celles des Pannard de Buleu, chargées de deux bandes, entières et mi-parties ; et deux écussons inconnus, l'un chargé d'un sanglier et de 3 losanges, l'autre d'une marguerite et d'une bordure.

Après que M. Tarentaine, architecte à Mayenne, eut dressé un plan de restauration de cette église en 1860, on laissa dormir le projet et on fit, dix ans plus tard, une reconstruction complète — croix latine, chœur à pans coupés, style roman, — sous la direction de M. Boret. M. Renouard, du Mans, a décoré le maître-autel.

Fondations anciennes : la première messe du dimanche dotée avec l'entretien de la lampe par Jean Bellière, prêtre, en 1685 ; — deux ordinaires de messes fondés par Jean Lecornu, prêtre, en 1650, à dire par le « prestre qui tient l'escholle ».

La *confrérie* du Rosaire existait en 1635 ; celle des Trépassés avait des immeubles et un procureur en 1666. — Saint-Julien du Mans, l'Hôtel-Dieu de Paris, la Charité, la Trinité, les Quinze-Vingts, Saint-Méen,

avaient leurs « bulles » affichées dans l'église, des associés et des quêtes.

Dans le bourg, au milieu du cimetière, était la chapelle de N.-D. de Pitié, « ancienne église », d'après Jaillot qui l'indique en ruine, et « chapelle dépendant de la paroisse » (1676) dont les derniers vestiges n'ont disparu que depuis cinquante ans. La statue était en tuffeau. Au XV^e^ s., un des étagers du village de la Bordelaie devait au seigneur de Buleu, à l'Ascension, 11 deniers « devant la chapelle de N.-D. de Marcillé » et recevait un « petit de flan et du vin à boire ». Charles de Bellée, prieur, y fonda trois messes par semaine en 1628, quand elle serait mise en état de réparation. Un calvaire s'élève sur l'emplacement de la chapelle.

Prieuré-cure de chanoines réguliers dépendant de l'abbaye de Beaulieu, du Mans.

Prieurs-curés : *Gervais* fait un accord avec le prieur de Villaines-la-Juhel au sujet des dîmes et oblations, 1288. — Pierre *Perier,* 1391. — Jean *Valin.* — Pierre de *Puisay,* mentionné ainsi que les deux précédents dans l'obituaire de Beaulieu. — Julien *Gendron,* XV^e^ s. — Jean *Coquillard,* 1452. 1460. — Louis d'*Abatant,* 1480, 1487. — Jean *Morin,* prieur claustral de Beaulieu, où il avait fondé son anniversaire, 1507, 1517. — Laurent *Patrice* (V. ce nom), neveu du précédent, 1537, 1539. — François de *Bellée,* d'une famille noble de Vaucé, curé de Montourtier, 1549, résigne, 1572, † 1576. — Charles de *Bellée,* 30 septembre 1572, prend possession en personne, le 29 janvier 1574, se démet, 1600. — Charles de *Bellée* le jeune, aumônier du roi, 16 mai 1600, démissionne, 1629, † 1632. — François de *Bellée,* chanoine de la Roë, prieur de la Baroche-sous-Lucé, février 1629. — Urbain de *Bellée,* 4 août 1632. — Pierre *Desprez* démissionne, 1652. — Jean *Lefebvre,* 1652, inhumé dans l'église le 4 septembre 1668. — Noël *Péan-Duchesnay,* prieur de Chaufour, 14 septembre 1668, résigne, 1669. — Victor *Prudhommeau,* curé de Mée, 21 août 1669, se démet, 1670. — François *Renoul,* religieux de l'abbaye de Loroux, 25 juillet 1670, démissionne, 1679. — Mathieu *Deschamps,* demeurant à Toulouse, 13 mai 1679, résigne, 1707. — Jean-Michel *Dubuisson,* 20 juillet 1707, permute, 1710. — Denis *Reyné,* prieur de Saint-Étienne-des-Fossés, diocèse de Paris, 26 novembre 1710, † 1713. — Jean-Louis *Delarue de Bernupré,* curé de Beaulandais (Orne), 8 septembre 1713, résigne, « infirme depuis plusieurs années », 1732. — Gabriel *Foudrier de Boirvaux,* 4 janvier 1733, maintenu par arrêt du grand conseil du 23 décembre suivant, contre Michel Bilheux, vicaire de Marcillé, démissionne, 1740. — François *Morice,* 24 janvier 1740, † 1755. — Pierre *Guillain des Mignons,* prieur de Saint-Fraimbault-sur-Pisse, 21 février 1755, résigne, 1757, † le 4 juin 1774 et inhumé dans l'église de Fay, âgé de soixante-quatorze ans. — Guillaume *Morice,* prieur de Rillé de Fougères, 5 juillet 1757, « a beaucoup d'esprit, une bonne tête et gouverne très bien sa paroisse » (note de l'évêché en 1778), † 1786. — Daniel-Marie *Beaugars,* prieur de Belgeard, 9 décembre 1786, † 1788. — Michel-Pierre *Esmery,* prieur de Saint-Longis-lès-Mortagne, né à Mazé (Maine-et-Loire), installé le 9 juin 1788, prêta, le 6 mars 1791, un serment restrictif, et le 16 suivant un serment schismatique précédé d'un long préambule où il s'efforça de justifier sa palinodie. Il resta dans sa cure jusqu'après le 19 janvier 1793, date de son dernier acte signé, y fut maintenu en 1803 et démissionna peu après. — Jean Sauquet, vicaire avant 1782, né à la Ferrière (Orne), 1730, malgré son serment catholique, resta dans le pays jusqu'en 1792, fut interné à Laval et renvoyé pour cause de maladie, puis de nouveau écroué à Patience, le 19 octobre 1792, et transféré à Rambouillet. Élargi en février 1795, il se fixa à Mayenne et revint à la paix continuer ses fonctions à Marcillé où il mourut, 1806.

Après le Concordat : André *Renault,* vicaire de Couesmes, 1804, † 1832. — François-Pierre *Poisson,* 1832-1838. — *Ernault,* 1838-1866. — Jacques *Fouqué,* 1866-1875. — Jean-René *Chauvin,* 1875, † 1889. — Pierre *Raimbault,* 1889-1900. — Ernest *Mahérault,* 1900.

Le *presbytère,* très beau, auprès de l'église, dit Davelu, était entouré d'un temporel dont il reste encore une prairie et quelques champs.

Cimetière au milieu du bourg, environnant la chapelle de N.-D. de Pitié, transféré, 1863, sur la route de Grazay.

Écoles

Écoles. — Le 30 décembre 1628, Charles de Bellée, prieur-curé, laisse à René Blanchard, prêtre, une somme de 200 ℔ pour contribuer à l'achat d'une maison « pour y tenir collaige par lui et un adjoint », avec faculté de prendre des pensionnaires et même des élèves des paroisses voisines payant rétribution honnête s'ils en sont capables. Les titulaires futurs, de préférence choisis dans les paroisses de Marcillé et de Vaucé, étaient présentés au juge de Mayenne par le seigneur de Bellée, le prieur de Marcillé, les procureurs des églises de Mayenne et de Marcillé, après avoir été interrogés par le doyen de Javron, le prieur et les « procureurs syndic et fabrical de Marcillé ». On suit au XVII^{e} s. la continuation de cette école.

Dès avant 1692, Jean Tronchet avait légué 10 ℔ de rente à « une fille de charité », pour tenir l'école, qui fut définitivement fondée par testament de M. Boullevraye, curé de la Chapelle-au-Riboul, le 13 juin 1714. Sa sœur, Françoise B., affiliée à la nouvelle congrégation de M^{me} Tulard, exerçait déjà les fonctions de maîtresse d'école dans une maison qu'il lui avait donnée. Il ajouta pour la dotation le lieu de Villette en Aron et ce qu'il possédait à la Hubelière de Poulay.

Au XIX^{e} s., l'école des garçons, dirigée de 1818 à 1864 par des Frères, est laïque depuis cette époque. Celle des filles, ouverte au mois de septembre 1802, tenue en 1810 par des Sœurs d'Évron, puis par de pieuses personnes, a été confiée en 1865 aux Sœurs de Briouze dotées d'une rente de 550 fr. par M^{lle} Pauline Bourgneuf, dernière titulaire.

Établissements charitables et hospitaliers

Une léproserie était annexée à la chapelle de Saint-Jacques (V. ce mot).

Le *bureau de charité* possède les deux fermes des Oyères d'Aron, et des Meulons (Montreuil), dons de M^{me} Quentin et de M^{me} Testard-Maisonneuve ; revenu, 975 fr.

Féodalité

Féodalité. — « La seigneurie, haute justice et fondation de Marcillé-la-Ville », sans domaine, relevaient nuement de Mayenne. « Les droits, fiefs et frarèsches de la Thionnière, la Roirie, la Fouverie, la Cesmondière », en faisaient partie, mais se trouvaient dans la mouvance directe du Layeul. Dès le commencement du XV^{e} s., au plus tard, cette seigneurie était dans la maison de la Chapelle-Rainsouin ; elle est donnée en 1445 ou 1450 par Jean de la Chapelle à Olivier, son petit-fils. Le père du légataire, René de la C., est cependant qualifié seigneur de Marcillé en 1463. Olivier fit graver ses armes seules ou parties de celles d'Arthuse de Melun, sa femme, aux chapiteaux des colonnes de l'église probablement réparée par lui. Marcillé, qualifié châtellenie en 1613, passe par héritage aux Champagne, marquis de Villaines, et à leurs descendants les Choiseul-Praslin, malgré un engagement qu'en avait fait vers 1672, pour 750 ℔ de rente, à Jean des Vaux, marquis de Lévaré, Hubert de Champagne, qui demeurait au château de la Chasseguerre, malgré la réserve encore que l'acquéreur faisait le 2 janvier 1672 des fiefs situés en Marcillé, Grazay et Aron, dans une rétrocession partielle au fils du vendeur.

Notes historiques

Notes historiques. – Pendant que saint Bertrand, évêque du Mans, attribuait à son église cathédrale, en 616, le domaine des Tesnières sur l'Aron, en Marcillé, qu'il avait récupéré sur Leutherus et ses héritiers, il disposait en

faveur de son cher petit-neveu Leodochrannus de la *villa* de Marcillé, sise près du *vicus* de Jublains, acquise de Medighiselus et d'Ébrétrude, avec tout ce qu'il y pourrait ajouter, maison, domaine, prés, pâturages, étangs et ruisseaux. La villa, située à proximité de Jublains, sur une des voies les mieux reconnues, eut sous les mérovingiens son atelier monétaire. L'église est de celles que connaissait au IX^e^ s. le rédacteur des *Actus* et dont il attribue la fondation à saint Thuribe. Charles le Chauve donna dans la paroisse, en 870, neuf fermes au chapitre Saint-Lézin d'Angers. C'est donc là un des centres les premiers organisés au double point de vue religieux et civil. Les localités de noms anciens ne sont pas rares : Buleu — où a été trouvée une hache néolithique, — Tesnières, Housseau, Vaujuas, Valmarie, Mesnil, les Écottais, Écures, Sainte-Anne.

En janvier 1434, les Anglais de Mayenne accordent à Marcillé une lettre de congé. — La compagnie de M. de Lavardin s'y trouvait le jour Saint-Nicolas (6 décembre) 1576. — Épidémie de dysenterie en avril 1657.

Le cahier de 1789, signé de vingt-quatre notables, se termine par ce vœu : « Pour la conservation du roi, tout bon français doit supplier le ciel et s'écrier avec enthousiasme : Vive à jamais, vive le roy ! » — La paroisse se montra des plus empressées à répondre à l'appel de Lemétayer (V. ce nom). Les royalistes firent quelques enrôlements au mois de mai 1799, et furent poursuivis le 17 juin par les troupes du poste de la Maison-Neuve.

Maires

Maires : Michel *Lambert,* 1791. — J. *Ménage,* 1793. — *Chevalier,* an III. — Martin *Bonneau,* 1798. — Louis *Bellanger,* 1800, † 1803. — Louis *Labâte,* nommé le 27 brumaire an VIII. — Gervais *Mille,* 1815-1830. — Julien-Philippe *Baguenier,* 1830-1868. — François *Leudière,* 1868-1870. — Jean-Julien *Bourgoin,* 1870-1880. — François *Leudière,* 1880-1888. — Jean *Bourgoin,* 1888.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1667. — *Actus pont. Cenom.,* p. 144. — *Cart. de Fontaine-Daniel.* — Minutes François Bouvier et B. Jarry, du Mans, 1672. — Arch. de la M., G. 9 ; L. 50. — Arch. de la S., H. 409. — Arch. nat., R/5. 383, 384 ; KK. 324. — Bibl. du Mans, mss. 256 ; Maine, 614. — Tit. de Vaujuas. — Cab. de la Beauluère, *Recherches mss.* — M. Mahérault, curé, notes mss.

Localités

Pour les localités, v. les art. : *Buleu, Ecures, la Rouairie, Vaujuas.*